

Laboule Infos



1^{er} avril 2025

www.laboule.fr

Numéro 61

🌿 Edito poétique 🌿

Au sortir de l'hiver



Lentement, le village s'éveille, presque étonné

Après avoir dormi, engourdi par l'hiver

Bourrasques, froid et pluies l'avaient enveloppé,

Offensant sa douceur d'une clarté austère.

Un oiseau chante au loin, une fleur apparaît

L'hiver range le bois, éteint les lampadaires

Et le printemps s'installe sur la pointe des pieds.

Laboule s'enivre alors de ses senteurs légères.

Patricia Aimonetti



🌿 Sommaire 🌿

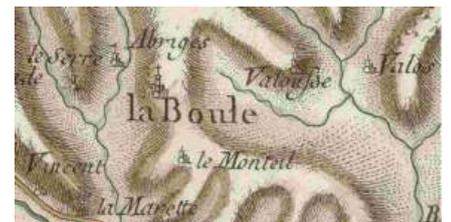
- p2 : L'édito de Madame la Maire
- p2-4 : Informations municipales
- p5 : Laboule Infos
- p5-6 : Ça s'est passé à Laboule
- p6-8 : Ça se passera à Laboule
- p9 : Brèves de Laboule
- p10 : La crèche "Les Marmailoux"
- p11 : Souvenirs d'enfance
- p12 : Lac "Plaine Retonde"

Hiver 1709

Le rigoureux hiver de 1709 fit périr presque tous les oliviers et détruisit par la gelée la plupart des arbres fruitiers et notamment les plus vigoureux.

La récolte en blé de 1709 fut aussi presque nulle, on fut obligé de vivre sans pain ou d'en faire avec de mauvaises farines, telles celle faite avec des coquilles de noix.

Cet hiver entraîna une disette, et la mortalité fut très importante l'année suivante dans tous les hameaux de Laboule.



🌿 Ils nous ont quittés 🌿

Jacqueline Billard, née le 28/11/1932 à Nantes,
décédée le 22/01/2025 à Aubenas

Bruno Amic, né le 17/04/1970 à Marseille,
décédé le 6/02/2025 à Aubenas

L'édito de Madame la Maire

La conjoncture politique actuelle est inquiétante. Après les deux mois de la prise de fonction de Trump, la décence est portée disparue, la démocratie mal en point.

Le salut nazi d'Elon Musk, l'intrusion de ce dernier dans les milieux néo-nazis avant les élections fédérales en Allemagne, doivent nous avertir des dangers de l'autoritarisme. Le passé n'est pas passé. N'oublions jamais que le fanatisme d'un homme a conduit des milliers de gens à être exterminés. Nous devons prendre garde aux dérives politiques actuelles et nous en préserver.

J'ai confiance en les habitants de nos montagnes pour qu'ils conservent la solidarité, l'ouverture d'esprit et l'hospitalité qui sont essentielles dans notre société.

Après le coup d'État du futur Napoléon III, Marx écrivait: "Hegel fait quelque part cette remarque que tous les grands événements et personnages de l'histoire se produisent pour ainsi dire deux fois, mais il a oublié d'ajouter: la première fois comme une grande tragédie, la seconde fois comme une farce sordide."

Françoise Gallet

Informations municipales

Recensement sur la commune

Le recensement s'est déroulé à Laboule du 16 janvier 2025 au 17 février 2025 .

Les résultats , par rapport au recensement de 2019 , sont très stables .

Les résultats officiels ne paraîtront que dans un an mais voici ce qui ressort de la collecte d'Irénée Velten:

Adresses d'habitation	216
Logements d'habitation	221
dont résidences principales	80
résidences secondaires	136
logements occasionnels	2
logements vacants	3

Le nombre d'habitants permanents est de 149 .

Les habitants de 57 logements permanents (106 bulletins individuels) ont répondu par internet.

Marie Allano

Cuves à incendie

A Valousset

Nous avons reçu une subvention de l'état pour la cuve DFCI de Valousset de 8503 €.

Le prix global achat et travaux pour la cuve était de 21 257€.

Les travaux ont été réalisés par le SIVTA (Syndicat Intercommunal de Voirie et Travaux Annexes).

Réalisation d'une plateforme, abattage des arbres, dessouchage et terrassement en terrain rocheux, et enrochement, tous ces travaux ont été nécessaires pour l'installation définitive de la cuve.

Au Monteil

La cuve DFCI doit être enterrée. Nous étudions les devis. L'aide de l'état, pour cette cuve s'inscrit dans un programme «fonds verts».

Françoise Gallet

TAD (Transport à la demande)

Nous rappelons que le bus du TAD peut passer à Laboule sur demande. Il part le mercredi de Valgorge à 7h45 pour aller à Joyeuse. **Il faut réserver la veille avant 17h au 04 80 00 70 00.**

François-Xavier Lopez, le chauffeur, vous appellera pour fixer le lieu et l'heure du ramassage.

Le prix est de 2,50€ pour un trajet et de 5€ pour un aller-retour .

Marie Allano

La Maison Margot: une nouvelle vie

C'est en 2021 que la Mairie de Laboule a acquis cette maison située sur le hameau du Serre.

La proposition de la commune, tant en matière d'usage futur de la bâtisse (logement et atelier) pour redonner une dynamique locale, que le prix a guidé la décision de Roger Charton, le propriétaire de la maison.

La maison est implantée entre deux maisons mitoyennes et l'accès n'est pas des plus aisés.

Elle possède deux volumes dont l'un pourrait devenir à terme un atelier et l'autre volume resterait l'habitation.

Des travaux assez importants sont à prévoir. Une 1^{ère} réunion publique animée par Charlotte Callet a déjà eu lieu. Lors de cette rencontre, chacun a pu s'exprimer sur le devenir de ce bien.

Le conseil municipal envisage, si possible, de travailler avec un étudiant de l'école d'architecture de Grenoble ou autres, plutôt en fin de cycle, afin qu'il nous fasse des propositions d'occupation du lieu et un projet de rénovation.

La demande est en cours par l'intermédiaire du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

Le travail de cet étudiant sera à faire en concertation avec l'équipe municipale et une ou deux réunions publiques seront à prévoir.

Des demandes de subventions sont en cours.

Pascale Guillet

Compétences «eau» et «assainissement»

Lors de sa séance publique du 13 mars 2025, l'Assemblée nationale a très largement adopté la proposition de loi sénatoriale visant à assouplir la gestion des compétences «eau» et «assainissement».



Les Sénateurs Mathieu Darnaud et Anne Ventalon, ainsi que leur collègue député Fabrice Brun, se réjouissent de l'adoption de ce texte, qui prévoit **la fin du transfert obligatoire de ces deux compétences aux intercommunalités**, transfert initialement programmé par la loi NoTRE en 2015.

C'est l'épilogue d'un long combat parlementaire, débuté au Sénat dès 2017 par le dépôt d'une première proposition de loi par Mathieu Darnaud. Soutenu par Fabrice Brun, alors rapporteur à l'Assemblée nationale, ce texte visait à rétablir la confiance envers les élus locaux dans leur gestion quotidienne de l'eau.

Une commission mixte paritaire se réunira dans les prochains jours pour entériner l'adoption de ces dispositions. Elle réaffirmera ainsi la primauté de la liberté communale sur les postures rigides et dogmatiques qui ont prévalu ces dix dernières années, particulièrement inadaptées à nos communes de pentes et de montagne.

Les trois parlementaires ardéchois restent déterminés à mener ce combat jusqu'à son terme et seront particulièrement vigilants quant aux conclusions de cette commission et à l'entrée en vigueur rapide de ce texte.

Fête de la Rando et Panneau "Porte d'entrée"

Comme annoncé dans le précédent Laboule Infos, la fête de la rando aura lieu à Laboule le dimanche 18 mai.

Le thème sera "les oiseaux".

La Communauté de Communes prend en charge les randonnées (plusieurs parcours et niveaux) et les animations.

La commune offrira le café à partir de 8h30. La Maison Maria assurera 60 repas et vendra des sandwiches sur la place. Le Comité des Fêtes vendra des crêpes et Champs Boul'là tiendra une buvette.

Les producteurs et productrices de la commune pourront vendre leurs produits.

Des précisions seront données ultérieurement sur le site, par mail et par affiches.

Un nouveau panneau pour les randonnées sera installé pour remplacer l'actuel qui est situé à côté de la boîte-aux-lettres derrière l'église. Une carte plus centrée sur les environs du village sera fournie par la communauté de communes. Une commission met au point les textes et les photos; pour l'instant c'est une ébauche et il faut espérer que tout sera finalisé pour le 18 mai.

Marie Allano

Ré-introduction des ongulés sur le Tanargue

Le 17 décembre 2024, lors du Comité de Pilotage NATURA 2000 des Vallées de la Beaume et de la Drobie, un point d'avancement du projet de ré-introduction des ongulés sur le Tanargue a été exposé:



* le projet concernant le bouquetin a été mis en stand-by car cet animal est un vecteur de maladie pour les cheptels domestiques

* l'étude de faisabilité concernant le chamois continue:

- le chamois n'est pas vecteur de maladies
- le chamois n'est pas en concurrence avec les troupeaux domestiques
- contrairement au cerf et au chevreuil, le chamois ne provoque pas de dégâts forestiers potentiels
- il n'y a pas de corrélation avérée entre la présence des chamois sur un secteur et l'installation du loup
- le secteur envisagé se situe sur les pentes abruptes et rocheuses du versant sud du Tanargue, sur les communes de Laboule et Rocles



Deux bancs en châtaignier pour la commune

Nous avons eu un arrêté attributif de subvention de La Région pour un montant de 642,75€ dans le cadre de l'opération «Coups de pousse mobilier bois de châtaignier». La commande a été passée auprès de l'ESAT des Amandiers.



Ce "coup de pousse" a été organisé par le Parc Naturel des Monts d'Ardèche, 4 communes en ont été bénéficiaires.

Un groupement de commande et un marché public à procédure adaptée ont permis de finaliser le projet.

Françoise Gallet

Maison de Santé Pluridisciplinaire

Fin 2023, la commune de Joyeuse et la Communauté de Communes Beaume-Drobie ont été interpellées par les médecins de la Maison de Santé Pluridisciplinaire sur les charges qui pèsent sur leurs activités au sein de la maison médicale.

Un groupe de réflexion a été mis en place avec des élus de la Communauté de Communes Beaume-Drobie et de la commune de Joyeuse. Les médecins se sont engagés à accepter tous les patients du territoire de la CDC Beaume-Drobie, à savoir les prendre lors des consultations sans rendez-vous pour les soins non programmés, sans engagement d'être pris en patientèle médecin-traitant.

Françoise Gallet

Mairie de Laboule

24 Place de l'Eglise
07110 Laboule

tél: 04 75 88 98 62

email: mairie@laboule.fr

Site de la mairie: www.laboule.fr

Horaires d'ouverture au public:

mardi et jeudi de 14h à 17h et sur rendez-vous le samedi matin

Laboule infos:

- * diffusion papier aux résidents permanents et aussi disponible en mairie: 130 exemplaires
- * diffusion par mail: 220 abonnés
- * prochain numéro:
 - proposition d'articles: jusqu'au 30 mai contactez;
 - * Paul Fourmentraux au 06 51 60 69 69
 - * Patrice Rotteleur au 06 74 84 25 75
 - envoi des articles: jusqu'au 15 juin

Vous souhaitez recevoir **Laboule Infos** par mail.

Signalez-le en envoyant un mail à: patrice.rotteleur@wanadoo.fr

Lors de la diffusion par mail du dernier numéro de Laboule Infos, il avait été demandé aux 220 abonnés par mail de répondre en indiquant leur lieu de résidence.

De nombreux lecteurs de la version numérique de Laboule Infos ont répondu. Nous constatons que notre journal est lu aux 4 coins de la France, mais aussi dans plusieurs pays étrangers.

Patrice Rotteleur



Ça s'est passé à Laboule

Vœux de l'équipe municipale

Samedi 25 janvier, tel qu'à l'accoutumée en ce premier mois de l'année, l'équipe municipale, par la voix de sa première édile, Françoise, a présenté ses vœux pour 2025 aux citoyens du village, et parfois d'ailleurs.

L'occasion aussi, pour Pascale Manfredi, élue de Valgorge, d'intervenir au nom de la Communauté de Communes Beaume-Drobie.

Le temps pour les 75 personnes présentes de sentir l'eau leur monter à la bouche, devant le délicieux buffet confectionné par Rimpi, Sam et Laurent, la nouvelle équipe de la Maison Maria.

Nicolas Note



Repas des aînés le dimanche 16 février: les retrouvailles

Cette année "les jeunes depuis plus longtemps que les autres" ont été choyés! Certes, il a fallu attendre le mois de février pour festoyer, mais le jeu en valait la chandelle. Le déjeuner, offert par la commune, s'est déroulé au restaurant «La Maison Maria». Nous étions 36 cobayes heureux de partager le premier repas depuis l'arrivée des nouveaux gérants. Rimpi, Sam et Laurent se sont démenés pour nous offrir d'excellents mets, très joliment présentés, concoctés avec un maximum de produits locaux de qualité: tarte tatin de poireaux au chèvre, porchetta aux herbes et sticky toffee pudding aux dattes. Ce fut un moment convivial particulièrement agréable et apprécié de toutes et tous!

Paul Fourmentraux



Comité des Fêtes: changement de président

Le Comité des Fêtes de Laboule s'est réuni en ce début d'année pour une réunion importante marquée par l'élection d'un nouveau président. Après plusieurs années d'engagement, Xavier Saury a passé le relais à Michel Bertrand, qui prend désormais les rênes de l'association avec enthousiasme et motivation.

Ambre Ferrier, secrétaire adjointe du Comité des Fêtes



Maison Maria

Laboule Infos: depuis votre arrivée à Laboule il y a deux mois, vous avez été bien occupés.

Sam Englebert et Rimpi Das: Effectivement, il a fallu emménager, équiper la cuisine, le bar et la salle de restaurant. Et nous avons commencé à prospecter les fournisseurs en alimentation et en boisson.

L I: Et vous avez déjà organisé quelques événements.

S et R: Nous avons commencé avec la soirée des vœux de l'équipe municipale avec un buffet pour 75 personnes. Puis le dimanche 16 février, ce fut le repas des aînés avec 36 convives.



Depuis le 8 février, le micro-marché se tient à la Maison Maria, et depuis fin mars, le bar est ouvert tous les jours sauf les mardis et mercredis, et nous proposons à midi des snacks de bar.

L I: Quelles sont les prochaines étapes de la Maison Maria?

S et R: Le restaurant ouvrira dès que l'état de la jambe de Sam le permettra. Nous préparons des après-midis et des soirées à thème, par exemple des soirées jeu, ainsi que des repas à thème.

En parallèle, Sam construit le site internet de la Maison Maria, et nous réfléchissons à la communication via Facebook et Instagram.

Et nous regardons avec l'équipe municipale et les associations de Laboule comment nous allons nous impliquer dans les événements de la commune (Fête de la Randonnée, Petit Marché en juillet août, ...).

Ça se passera à Laboule

Planning prévisionnel du Comité des Fêtes

Les activités 2025 du Comité des Fêtes débuteront par l'incontournable Fête du Printemps qui se tiendra le jeudi 29 mai (Ascension) sur la place de l'église. Au programme vide grenier, marché aux fleurs, buvette et petite restauration.

S'ensuivra la biennale 'Vitrine des créateurs' qui se déroulera du samedi 12 juillet au samedi 19 juillet à la salle polyvalente et chez Eric Potron (un grand merci Eric!). Lors de la précédente édition nous avons eu le plaisir de présenter les œuvres de 31 créateurs. Nous en espérons tout autant pour cette édition, voire plus!

Du samedi 9 au dimanche 10 août nous organiserons la traditionnelle Fête du Village.

Au programme des festivités, deux tournois de pétanque, un repas et le bal.

Outre ces animations les bénévoles du Comité des Fêtes et autres volontaires entretiendront le 'Sentier Tour de Laboule'. En 2024 vingt bénévoles ont œuvré au cours de trois demi-journées, notamment dans les secteurs du Serre, de Valouset et de Valos particulièrement broussailleux. Les séances restent à planifier, en fonction du programme de la fête de la randonnée organisée par la Communauté de Communes et la mairie le 18 mai et à laquelle le comité des fêtes sera associé à l'instar d'autres associations de la commune.

Cette communication est l'occasion de remercier les bénévoles, les créateurs et les membres du comité des fêtes pour leur participation active, l'équipe municipale pour son soutien et son rôle de facilitateur et bien évidemment l'ensemble des participants à nos manifestations sans qui tout ceci ne ferait pas sens.

Au plaisir de vous servir et à tout bientôt sur nos manifestations!



Michel Bertrand

Ouverture Espace Santé/bien être à Valgorge

Cet espace se situe au 543 rue du Villard à Valgorge.

Le Docteur Serge André, médecin généraliste, sera présent sur Valgorge tous les mardis après-midi de 14h à 18h15. Les RDV pourront être pris via Doctolib ou au secrétariat téléphonique (04 75 39 12 12).

Concernant les nouveaux patients, le Dr André privilégiera en premier lieu les patients sans médecin traitant. Compte-tenu de contraintes de calendrier et de formalités administratives, le Dr André débutera ses consultations le 15 Avril 2025.

Maud Thonet, sage-femme, a débuté ses consultations le jeudi 13 février à raison d'un jeudi sur 2, les semaines impaires de 13h à 16h.

Les prises de RDV se font soit via Doctolib, soit par SMS au 06 41 27 19 92

Dans sa mission de sage-femme, Maud Thonet assure la gynécologie adulte/adolescente ainsi que les vaccinations bébés, enfants, adultes.

Patricia Abraham, réflexologue, a débuté ses consultations les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de chaque mois depuis le jeudi 13 février. Les horaires de consultation sont de 9h30 à 17h30.

Les prises de RDV se font par téléphone au 06 59 19 34 07.

Didier Mazille (1^{er} adjoint de Valgorge)

ACCA Laboule

L'Assemblée Générale de l'ACCA de Laboule aura lieu le samedi 14 juin à 16h dans le local des chasseurs.

Sylvain Grasset

Expo au Serre

Au 7 chemin des figuiers (le Serre) Marie Mennessier ouvre de nouveau la porte de son atelier pour une nouvelle exposition "matières buissonnières" avec les habituées du lieu Marie, bien sûr, Brigitte et Jo.

L'exposition sera visible tout l'été et tous les habitants du village seront accueillis pour le vernissage le samedi 31 mai à partir de 17h.

Brigitte et Marie



Trail Beaume Drobie

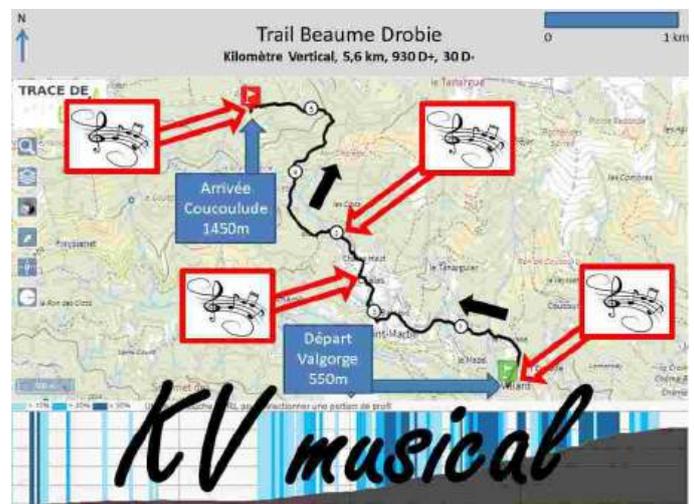
Dans un peu plus de 2 mois, les 21 et 22 juin, aura lieu la 11^{ème} édition du Trail Beaume Drobie.

Cette édition sera marquée par un KV musical (Kilomètre Vertical, près de 1000m de dénivelé positif, entre le Bistrot du Villard à Valgorge et le Ron de Coucoulude) qui débutera la Fête de la Musique le samedi à 17h.

4 façons de participer à ce KV musical:

- * effectuer le KV (pour les plus sportifs)
- * venir jouer de la musique sur le parcours
- * venir encourager les participants au départ ou sur le parcours sur l'un des lieux musicaux
- * participer en tant que bénévole

Patrice Rotteleur



<https://patricerotteleur.wixsite.com/trail-beaume-drobie>

La musique: domaine réservé ou bien commun?

Nous fêtons cette année le 300^{ème} anniversaire d'une révolution culturelle: la création en 1725 du Concert Spirituel à Paris.

De quoi s'agit-il?

La musique en France était certes d'une grande richesse au 17^o siècle et au début du 18^o: en témoignent les œuvres magnifiques de Lully, Charpentier, Couperin, Marais et bien d'autres. Mais elle était réservée à une caste, une petite poignée de privilégiés qui fréquentaient Versailles ou les palais de la noblesse.

Nous sommes encore loin de la nuit du 4 août 1790 et de l'abolition des privilèges. Mais, 10 ans après la mort de Louis XIV, un homme, Anne Danican PHILIDOR, a eu l'audace de s'attaquer à un de ces privilèges en ouvrant à Paris une salle de concerts accessible à tous.

La chose n'a pas été aisée: il fallait obtenir l'autorisation du Roi, du Clergé et de Francine, gendre de Lully, qui cumulait les fonctions de directeur de l'Opéra et de Surintendant de la musique.

Heureusement Philidor avait plus d'un atout dans son jeu: excellent musicien lui-même, il était issu d'une grande famille de musiciens au service de la Cour de France depuis des générations. On trouvait des Philidor dans tous les orchestres royaux: à la Chambre comme à la Chapelle, dans le régiment des Mousquetaires comme à la Grande Ecurie, à l'Opéra et dans les grandes fêtes de Versailles.

De plus, étant responsable de la bibliothèque musicale du Roi, Anne Danican avait un accès régulier au souverain. Il lui fut donc assez facile de convaincre le jeune Louis XV, qui venait d'accéder à la majorité: non seulement il obtint l'autorisation demandée, mais Louis XV mit à sa disposition la grande salle des gardes suisses, au 1^{er} étage des Tuileries, qu'il fit entièrement rénover et aménager en salle de concert aux frais du Trésor Royal.

Les négociations avec Francine furent beaucoup plus âpres: ne voulant pas de concurrence, celui-ci exigea que les concerts n'aient lieu que les jours de fermeture de l'Opéra, soit 28 à 30 jours dans l'année, durant les grandes Fêtes religieuses. De plus, il exigea le paiement d'une redevance de 10 000 livres pendant 3 ans.

Restait à convaincre le Clergé: la musique étant interdite en dehors de l'église pendant le Carême, l'Avent et quelques autres fêtes religieuses, Philidor dut s'engager à donner dans chaque concert des œuvres de musique sacrée, cantates ou motets sur des paroles latines.

Philidor tint bon et surmonta l'un après l'autre tous les obstacles. Il y laissa sa fortune et sa santé, mais le 18 mars 1725, dimanche des Rameaux, le premier concert eut lieu, de 18 h à 20 h, devant un public nombreux et enthousiaste. Le succès durera plus de 60 ans, jusqu'à la Révolution, qui remplaça le Concert Spirituel par les concerts du Conservatoire.

3 concerts de notre saison musicale fêteront cet été ce grand anniversaire: l'ensemble baroque de Laboule, un récital de clavecin par Vincent Demeester, et un récital d'orgue par Constance Taillard.

Jean-Paul Bernhardt



Ensemble baroque de Laboule



Vincent Demeester



Constance Taillard



saison musicale de laboule

concerts organisés par l'association "Rénovation Eglise de Laboule" Compte-rendu commenté de la prestation des artistes avec photos et parfois vidéo musicale.

<http://saisonmusicaledeLaboule.over-blog.com>

Brèves de Laboule



Excellente saison de chasse à Laboule: 130 sangliers et 10 chevreuils.

Une centenaire mise à l'honneur le samedi 11 janvier à Largentière. Madame Emilienne Gleyze née Mouraret a fêté ses cent ans, elle est née le 12 janvier 1925 à Laboule.



Samedi 1^{er} février à Joannas: de nombreux Boularains ont assisté à un magnifique concert de Joanna.

Un Raid inédit en Renault 4L à travers les paysages d'exception de la Loire, Haute-Loire et Ardèche. Ce raid devrait rassembler une vingtaine de 4L, et passera par Laboule le samedi 31 mai.



9 février: l'importante chute de neige de la veille a offert un spectacle grandiose à ceux qui sont montés sur la piste au dessus de Laboule.



Laboule a été cité dans le jeu "Chacun son Tour" sur France 2.



JT FR3 du 15 février à 19h: Bernard Moulin a été interviewé sur le cambriolage qu'il a subi le 31 octobre 2023. Suite à la diffusion au JT, Bernard et Mireille ont pu récupérer une partie de leurs bijoux, et l'enquête continue.



Le four communal progresse et sera prochainement opérationnel.

La crèche "Les Marmailoux" (suite)

Charlotte Callet, Directrice du Centre Social le Ricochet qui gère la Crèche « Les Marmailoux », nous décrivait dans le numéro d'octobre 2024 l'évolution de l'accueil des tout-petits à Valgorge, aboutissant à la construction du magnifique bâtiment de la nouvelle crèche, ouverte le 16 septembre dernier. Rendons visite aujourd'hui à celles et ceux qui en bénéficient quotidiennement.

Des parents nous en parlent : Maud et Fred habitent Joannas, ils travaillent sur le bas du territoire, et malgré la distance, ils ont choisi d'inscrire leur fils Naël à la crèche de Valgorge depuis ses 5 mois. Qu'est-ce qui les a motivés?

La distance est plus importante que vers d'autres structures. Mais ils ont été particulièrement séduits par l'approche éducative de l'équipe encadrante ainsi que par les nouveaux locaux. Ils décrivent «Les Marmailoux» comme une crèche «zen», accueillante et conviviale, animée par une équipe très attentive aux besoins des enfants et des parents. Un aspect important pour Maud et Fred a été la prise en compte de leur demande concernant l'allaitement, ce qui a grandement influencé leur décision.

Amandine et Seb, de leur côté, parlent avec enthousiasme de l'espace parents: pouvoir s'asseoir tranquillement le temps de retirer chaussures et manteau de leur petit Emilio, de déposer ses affaires dans son casier personnel tout en échangeant avec d'autres parents ou Christine, la responsable, «c'est vraiment super»!

L'équipe de la crèche est composée de 5 professionnelles formées.

L'approche éducative est axée sur l'apprentissage à vivre avec d'autres enfants d'âges différents: les tout-petits observent leurs aînés, qui, à leur tour, montrent aux plus jeunes. Les enfants ont la liberté de choisir leurs propres activités. Ils sont encouragés dans leurs découvertes des chants et comptines, jeux et activités, environnement naturel, interactions avec les autres, et cela dans le respect de leur propre rythme.



L'équipe constate chaque jour les effets sur la cohésion du groupe de cette approche, fondée sur la coopération et l'autonomie. Équipe et familles observent également combien ce cadre plein d'attention est propice à l'épanouissement de l'enfant, qui développe alors confiance en soi, sens de la solidarité et de l'entraide.

Cette nouvelle crèche représente un vrai pas en avant pour l'accueil des jeunes enfants sur le territoire. L'attention particulière portée aux parents fait des «Marmailoux» un lieu de confiance et d'échanges très apprécié.

Dans la limite des places disponibles, tous les enfants sont bienvenus.

Parents, futurs parents, en situation d'emploi ou non, de Beaume-Drobie et territoires alentour, venez nous rencontrer. Pour toute visite, renseignement, inscription, Christine Godard, responsable de la crèche, vous accueille au 06 27 64 15 35.

Et ne manquez pas, dans le prochain numéro, un focus sur les Marmailoux au printemps, projets et paroles d'enfants!

L'équipe des Marmailoux

Souvenirs d'enfance

Laboule Infos: toi qui fais partie de nos aînés, et qui a passé ton enfance à Laboule, raconte-moi un souvenir qui t'a marqué dans ta jeunesse.

Agnès Serret: enfant, je faisais partie de la chorale de Laboule, et nous chantions dans plusieurs villages. Pour aller chanter à Beaumont ou à Loubaresse, c'est monsieur le curé qui nous emmenait sur sa moto, en transportant 3 enfants sur l'arrière de celle-ci, et il fallait plusieurs voyages pour amener tous les enfants de la chorale.

Marie Mennessier: Je me souviens.....

- de l'odeur des foin séchés
 - des bruits variés que faisaient les chèvres et les moutons qui dormaient sous notre chambre: respiration, tintements de sonnailles, déplacements....
 - du goût inhabituel de l'ail dans le plat chaud que préparait la mère de l'institutrice pour tous les enfants de l'école en remplacement de la gamelle apportée d'ordinaire par chacun.
 - du parfum boisé de la gomme que Mme Mallon, la maîtresse, avait en permanence dans la poche de sa blouse et qu'elle utilisait pour corriger nos fautes en se penchant au-dessus de nos cahiers.
 - des jeux de "marchande" avec Irène:
 - . épicerie avec graines et herbes diverses cueillies au bord des chemins qui devenaient riz, lentilles, salades
 - . et le CLOU! grâce à la boîte de peinture offerte par mon parrain nous voilà enrichies de sirops : menthe, grenadine, orangeade et boissons en tout genre....
- C'est ainsi que le premier BISTRO du SERRE a vu le jour!
Les clients étaient au rendez-vous :
à la sortie de l'école, des Abriges venaient Maryse, Alain, Jean-Marie, Daniel...
et pendant les vacances s'ajoutaient les touristes: Patrick, Jaqueline et autres...
on se déplaçait même du Village pour déguster nos spécialités!!!!

Lucette Ferrando: enfants, nous allions à l'école à pied par le sentier depuis Valouset, et n'avions pas le temps de rentrer pour manger à midi. Chacun avait un panier avec son repas froid pour le repas de midi, repas que nous mangions à l'extérieur sous le préau quelque soit le temps.

Après la 2^{ème} guerre mondiale, avec les tickets de rationnement, chacun amenait quelques légumes, et l'institutrice les faisait cuire sur le poêle de la classe afin de faire une soupe. Cela nous a permis pendant quelques temps d'avoir un plat chaud.

Fernande Brignole: février 1956, l'hiver fut le plus rude que j'ai connu, un matin je vais voir ma voisine Marthe. Dans sa cuisine, ambiance glaciale, le café avait gelé dans la cafetière.

André Bertrand: en 1948, j'avais 12 ans, une caravane tirée par deux mulets arriva à Laboule, c'était un cirque qui allait donner son spectacle au café Vincent (l'actuelle maison de Georges et Monique Stahl). Le soir nous étions 7 ou 8 spectateurs dans la salle du restaurant transformée en cirque. Le souvenir le plus marquant fut pour moi la prestation d'une trapéziste qui effectua son numéro sur l'unique table du restaurant.

Lac "Plaine Retonde"

Le Massif du Tanargue, au cœur des Cévennes ardéchoises s'apprête à accueillir un projet innovant et porteur d'avenir: la création d'un lac de montagne artificiel, grâce à un projet porté par la Région et le Département.

Situé sur la commune de Laboule, ce futur joyau naturel promet de devenir un atout écologique, touristique et économique.



Un lac au cœur de la biodiversité

Ce lac artificiel, dont les travaux commenceront cet été, s'étendra sur environ 4 hectares. Il a été conçu avec le souci de préserver et d'enrichir notre environnement naturel. Le site, soigneusement choisi pour son faible impact écologique, accueillera plusieurs espèces de salmonidés, parmi lesquelles le cristivomer, l'omble chevalier et l'ombre commun.



Cristivomer

Ces poissons, adaptés aux eaux froides et riches en oxygène, joueront un rôle clé dans l'équilibre écologique du lac. En plus de participer à la préservation de ces espèces emblématiques, le lac offrira aux passionnés de pêche un cadre unique, entre montagnes et forêts.



Omble chevalier

Un atout pour le tourisme local

Ce projet ne se limite pas à une initiative environnementale. Le lac, entouré de sentiers balisés, sera également un lieu propice à la détente et aux loisirs. Randonnées, observation de la faune et pique-niques au bord de l'eau deviendront autant d'activités à partager en famille ou entre amis.



Ombre commun

De plus, la création de ce lac vise à attirer un nouveau public: les amateurs de pêche sportive et les amoureux de la nature. Avec des concours de pêche envisagés dès l'année prochaine, le village de Laboule pourrait bien se faire une place sur la carte des destinations prisées des Cévennes.

Un projet collectif et durable

L'ensemble de ce projet a été élaboré avec l'aide d'experts en aménagement et de spécialistes en écologie aquatique. La municipalité s'est également engagée à intégrer la population dans les prochaines étapes de développement: réunions publiques, ateliers participatifs et consultations seront planifiées afin que chacun puisse s'approprier ce projet d'envergure.

Enfin, la création du lac s'inscrit dans une démarche durable, avec une gestion raisonnée de l'eau et un suivi écologique rigoureux pour assurer la pérennité du site et le bien-être des espèces qui y seront introduites.

Nous sommes convaincus que ce projet deviendra un symbole de fierté pour les Cévennes ardéchoises, en alliant respect de la nature et dynamisme local. Restez à l'écoute pour suivre les prochaines étapes de cette belle aventure et n'hésitez pas à venir participer aux réunions d'information.